

## *Avant-propos*

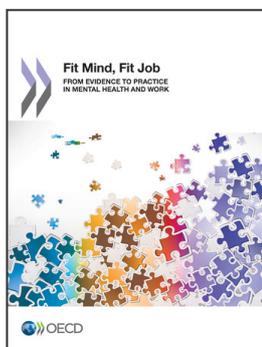
La mauvaise santé mentale est une problématique clé pour les politiques du marché du travail et les politiques sociales dans les pays de l'OCDE ; c'est aussi une question qui a trop longtemps été négligée en raison de la stigmatisation et des préjugés largement répandus. La mauvaise santé mentale fait pourtant payer un lourd tribut aux personnes concernées, aux entreprises et à l'économie de manière générale. Cette situation commence toutefois à évoluer. Les gouvernements des pays de l'OCDE ont de plus en plus conscience que les politiques publiques ont un rôle majeur à jouer : elles peuvent contribuer à améliorer les résultats sur le plan de l'éducation et les opportunités en termes d'emploi des personnes souffrant de problèmes de santé mentale ; contribuer à soutenir les personnes qui ont un emploi mais qui éprouvent des difficultés dans leur travail ; et aider à prévenir les maladies de longue durée, le chômage et l'incapacité.

Un premier rapport de l'OCDE sur cette question, publié en janvier 2012 et intitulé *Mal-être au travail ? Mythes et réalités sur la santé mentale et l'emploi*, a identifié les lacunes dans l'appréhension du problème, élargi la base de connaissances, remis en question certaines idées reçues quant aux liens entre mauvaise santé mentale et travail, et dressé un tableau général des enjeux sous-jacents. Neuf rapports ont ensuite été publiés, entre début 2013 et mi-2015, dans la série *Santé mentale et emploi*, qui concernaient l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, la Norvège, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, la Suède et la Suisse. Ces rapports examinent de façon approfondie l'approche adoptée par certains pays de l'OCDE face à ces défis, et formulent des conclusions détaillées concernant spécifiquement chaque pays.

Le présent rapport, intitulé, *Santé mentale et insertion professionnelle : De la théorie à la pratique* présente une synthèse des résultats de l'examen mené depuis quatre ans par l'OCDE. Il conclut qu'il est nécessaire de faire évoluer la réflexion dans ce domaine et identifie les éléments clés d'une approche intégrée visant à améliorer les résultats en matière de santé mentale et d'emploi. Le rapport rassemble également plusieurs exemples concrets prometteurs concernant divers domaines d'intervention, susceptibles d'aider les pays à trouver leur voie à l'avenir.

Le rapport de synthèse a été présenté et examiné lors du Forum à haut niveau organisé par le gouvernement néerlandais en mars 2015, au cours duquel les principales conclusions du rapport ont été approuvées par les participants au Forum. Le rapport propose un cadre d'action qui peut aider à orienter le processus de réforme que doivent conduire les pays de l'OCDE et les principales parties prenantes. Il fournit des indications utiles sur les interventions à mener dans les divers domaines de l'action publique comme l'éducation, l'emploi, la santé et la protection sociale, qui doivent toutes contribuer à la réalisation du même objectif, de manière coordonnée et intégrée, pour obtenir le résultat souhaité, à savoir une meilleure intégration sur le marché du travail des personnes souffrant de maladie mentale. Les pouvoirs publics peuvent également utiliser ce cadre comme critère de référence pour évaluer les résultats des mesures et des politiques mises en place.

L'examen *Santé mentale et emploi* a été réalisé par la Division de l'analyse et des politiques de l'emploi de la Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales de l'OCDE. Le rapport a été préparé par Iris Arends du University Medical Center Groningen, Niklas Baer des Services psychiatriques de Bâle-Campagne, et Veerle Miranda, Christopher Prinz (chef de projet) et Shruti Singh de l'OCDE. Les exemples ont été compilés par Robin Risselada. Le travail statistique a été effectué par Dana Blumin, avec le concours de Maxime Ladaique. Le rapport a été édité par Ken Kincaid. L'assistance éditoriale et le soutien au projet ont été apportées par Marlène Mohier et Natalie Corry. Des commentaires précieux ont été fournis par Bob Grove, Mark Keese, Mark Pearson et Stefano Scarpetta, et par les experts de certains des pays couverts par l'examen.



Extrait de :

## Fit Mind, Fit Job

From Evidence to Practice in Mental Health and Work

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264228283-en>

### Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2015), « Avant-propos », dans *Fit Mind, Fit Job : From Evidence to Practice in Mental Health and Work*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264242074-1-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).